

Dégazage du lac Kivu : la RDC signe un accord avec Liminogicol Engineering

Igihe, 27 janvier 2020

Le gouvernement congolais et la firme française Liminogicol Engineering ont signé samedi 25 janvier à Goma un protocole d'accord de deux ans pour l'extraction du gaz carbonique du lac Kivu.

Ce projet concerne le golf de Kabuno, une partie des eaux du lac Kivu séparée du bassin principal par la lave volcanique de Nyamulagira en 1982. Ces eaux contiennent du gaz carbonique, le CO₂, à 12 m seulement de profondeur.

Avec ce dégazage industriel, le ministre d'Etat aux Hydrocarbures, Rubens Mikindo, estime que d'ici 5 ans, il n'y aura plus de risque lié au gaz carbonique.

« Nous allons travailler de com-

mun accord. Pour que finalement le lac Kivu, qui est une mine d'or avec tout ce que nous avons comme gaz ici, qui va créer de l'emploi. Soyez rassurés, je me mets au travail. Nous allons dégazer, nous allons exploiter ce qui sera un bonheur pour, non seulement tous les Congolais, mais en particulier pour les provinces du Nord et Sud-Kivu », a déclaré M. Mikindo, qui a signé ce contrat au nom du gouvernement congolais.

Pour Michel Halbwachs de la firme Liminogicol Engineering, le dioxyde de carbone des eaux du Golfe de Kabuno, une fois extrait, sera refoulé dans l'atmosphère, vu que le ministère de l'Environnement a déjà reboisé les villages environnant le lac Kivu.